

RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES POUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2021

- **Croissance du chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de 11 % ; marge d'EBIT récurrent ajusté de 6,3 %**
- **Révision des prévisions annuelles : chiffre d'affaires ajusté entre 6,5 et 6,8 milliards d'euros ; marge d'EBIT récurrent ajusté d'au moins 6 %**
- **Flux de trésorerie net de 778 millions d'euros pour les neuf premiers mois ; 439 millions d'euros au troisième trimestre**
- **Renforcement du positionnement stratégique dans la transition énergétique tout en continuant à répondre aux besoins actuels du marché de l'énergie**
- **Diversification de l'actionnariat ; entrée en cours de HAL Investments à hauteur de 9,9 % du capital**

Paris, le 21 octobre 2021 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, à propos des résultats des neuf premiers mois de l'année 2021 et des perspectives pour l'exercice 2021 :

« Le chiffre d'affaires du troisième trimestre confirme la bonne trajectoire sur laquelle nous sommes engagés depuis le début de l'année. Malgré les défis actuels liés à la pandémie et la logistique nous avons continué à franchir des étapes importantes, notamment la livraison des premiers modules sur Arctic LNG2. Globalement, nous avons réalisé une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, avec une bonne tenue de nos marges et une forte génération de flux de trésorerie disponible. »

« La récente volatilité des marchés des matières premières souligne la nécessité de poursuivre les investissements dans les énergies traditionnelles les plus propres, tandis que les sources d'énergie alternatives continuent à être développées. Au troisième trimestre, les commandes ont concerné principalement des services et des études, notamment dans le domaine de la décarbonation. En outre, nous observons un renforcement de la confiance de nos clients pour investir dans de nouveaux projets, dynamique qui devrait se poursuivre en 2022.

« Technip Energies est un partenaire reconnu pour le développement et l'intégration de technologies. Nous collaborons avec nos clients pour décarboner leurs projets et les aider à atteindre leurs objectifs de neutralité carbone. Au troisième trimestre, nous avons établi plusieurs partenariats stratégiques visant à développer la propriété intellectuelle de solutions bas-carbone et ainsi accélérer la transition énergétique dans les régions clés du Groupe, nous offrant des opportunités commerciales pour les années à venir. »

« Les échanges récents avec nos clients confirment que notre stratégie basée sur quatre piliers - le GNL, la décarbonation, la chimie durable et les solutions énergétiques sans carbone - est parfaitement alignée avec les tendances actuelles et futures du marché de l'énergie. Nous sommes convaincus que notre capacité à nous différencier sur le plan technique et notre stratégie d'engagement en amont des projets nous permettront de saisir de manière sélective les opportunités qui assureront à nos actionnaires des résultats financiers solides à moyen et long terme. »

Chiffres clés - IFRS ajusté

(En millions €)	9M 2021	9M 2020
Chiffre d'affaires	4 909,9	4 414,5
EBIT récurrent	307,5	246,4
Marge d'EBIT récurrent	6,3 %	5,6 %
Résultat net¹	159,7	146,3
Résultat dilué par action²	0,88	0,81
Prises de commandes	8 404,1	1 576,5
Carnet de commandes	16 464,2	11 681,4

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9.0), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige. Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

¹ Résultat net attribuable à l'ensemble du groupe Technip Energies. Le résultat net des neuf premiers mois de l'exercice 2020 a bénéficié d'un règlement favorable de litiges de 102,9 millions d'euros.

² Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 181 903 344.

Principales informations financières - IFRS

(En millions €)	9M 2021	9M 2020
Chiffre d'affaires	4 750,0	4 219,4
Résultat net¹	167,9	149,8
Résultat dilué par action²	0,92	0,83

¹ Résultat net attribuable à l'ensemble du groupe Technip Energies.

² Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 181 903 344.

Prévisions pour l'exercice 2021 - IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	6,5 – 6,8 milliards d'euros (prévisions précédentes : 6,5 – 7,0 milliards d'euros)
Marge d'EBIT récurrent	Au moins 6,0 % (prévisions précédentes : 5,8 % – 6,2 %) (hors charges de scission non récurrentes de 30 millions d'euros)
Taux d'imposition effectif	30 – 35 %

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9.0), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige. Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une webdiffusion sur les résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2021, le jeudi 21 octobre 2021, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France: +33 1 76 70 07 94
Royaume-Uni: +44 (0) 2071 928000
États-Unis: +1 631 510 74 95
Code de la conférence: 8339559

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et peut être consulté à l'adresse suivante :
<https://edge.media-server.com/mmc/p/uoizr7hx>

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président,
Relations avec les investisseurs
Tél. : +44 20 3429 3929
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Stella Fumey
Directrice des relations presse et de la
communication digitale
Tél. : +33 1 85 67 40 95
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (American Depositary Receipt) sponsorisé de niveau 1, conjointement avec des ADR négociés sur les marchés de gré à gré.

Revue opérationnelle et financière

Carnet de commandes, prises de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées des neuf premiers mois de l'exercice 2021 s'élèvent à 8 404,1 millions d'euros (T3 2021 : 540,6 millions d'euros), soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 1,7. Au troisième trimestre, ces prises de commandes ont concerné principalement des services, des projets et des études de taille plus réduite, notamment un projet de production d'hydrogène par électrolyse à membrane échangeuse de protons (PEM) pour NTPC. Pour la première moitié de l'année, les commandes étaient constituées pour l'essentiel d'un important contrat pétrochimique avec Indian Oil Corporation et de deux contrats remportés auprès de Neste pour le développement de sa plateforme de production d'énergies renouvelables de Rotterdam au deuxième trimestre, et à la signature d'un contrat majeur pour le projet Qatar North Field Expansion au premier trimestre. Le ratio de renouvellement du carnet de commandes des 12 derniers mois s'élève à 1,7.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 41 % en glissement annuel pour atteindre 16 464,2 millions d'euros, ce qui équivaut à 2,7 fois le chiffre d'affaires ajusté de 2020.

(En millions €)	9M 2021	9M 2020
Prise de commande ajustée	8 404,1	1 576,5
Livraison de projets	7 478,3	693,7
Technologie, produits et services	925,8	882,8
Carnet de commandes ajusté	16 464,2	11 681,4
Livraison de projets	15 342,0	10 624,0
Technologie, produits et services	1 122,2	1 057,3

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

Le carnet de commandes ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a bénéficié d'un effet de change de 254,9 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 septembre 2021.

(En millions €)	2021 (3M)	Exercice 2022	Exercices 2023 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	1 690,2	6 173,2	8 600,8

Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €)	9M 2021	9M 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	4 909,9	4 414,5	11 %
EBITDA ajusté	389,5	320,5	22 %
EBIT récurrent ajusté	307,5	246,4	25 %
Éléments non récurrents	(31,1)	6,5	N/A
EBIT	276,5	253,0	9 %
Produits financiers (charges), nets	(18,5)	(19,4)	(5 %)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	257,9	233,6	10 %
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(87,8)	(78,8)	11 %
Résultat net (perte)	170,1	154,8	10 %
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(10,4)	(8,5)	23 %
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	159,7	146,3	9 %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projets - IFRS ajusté

(En millions €)	9M 2021	9M 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 995,5	3 605,1	11 %
EBIT récurrent	254,7	233,6	9 %
Marge d'EBIT récurrent	6,4 %	6,5 %	(10 pb)

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a augmenté de 11 % pour atteindre 4,0 milliards d'euros malgré un contexte difficile lié à la pandémie, aux restrictions dans les zones opérationnelles et aux contraintes logistiques. L'augmentation de l'activité sur le projet Arctic LNG 2 et la montée en puissance des projets GNL récemment signés ont largement compensé la baisse d'activité enregistrée sur les projets en fin de réalisation dans la pétrochimie en Amérique, au Moyen-Orient et en Inde.

L'EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a augmenté de 9 % pour atteindre 254,7 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté** a légèrement baissé de 10 points de base, à 6,4 %, en grande partie en raison de la croissance du chiffre d'affaires généré par les grands projets étant dans les premières étapes de réalisation et des coûts Corporate qui ont été alloués au segment opérationnel de manière plus exhaustive. Cette baisse a été partiellement compensée par les projets en phase de finalisation au Moyen-Orient et en Europe et par la réduction des coûts indirects. Pour 2021, les dépenses directes liées à la COVID-19 ont été intégrées dans l'EBIT récurrent ajusté (en 2020, elles en étaient exclues).

Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2021

(Consultez le communiqué de presse du S1 2021 et du T1 2021 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

Projet Arctic LNG 2 (Fédération de Russie)

- Les premiers modules du Train 1 ont été chargés, expédiés et livrés comme prévu.

Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

- Plus de 75 % des équipements installés (en poids) sur le site ; progression de la construction proche de 50 %.

Eni Coral Sul FLNG (Mozambique)

- Campagne de pré-pose d'amarrage offshore achevée en septembre.

Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)

- Travaux d'arrêt de la raffinerie réalisés avec succès.

Principaux faits commerciaux du troisième trimestre 2021

Technip Energies a remporté le plus grand projet indien de production d'hydrogène par PEM auprès de NTPC (Inde)*

- Un contrat portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service (EPCC) pour un projet d'usine de production d'hydrogène par électrolyse à Vindhyachal, dans l'État du Madhya Pradesh, en Inde.
- Le contrat EPCC couvre la livraison d'une usine de production d'hydrogène de 5 MW utilisant la technologie d'électrolyse à membrane échangeuse de protons (PEM) alimentée en électricité par une centrale thermique. Cette installation est adaptée à la production d'hydrogène vert à grande échelle, l'alimentation électrique de l'électrolyseur pouvant être remplacée dans le futur par de l'électricité décarbonée.

* Ce projet a été annoncé en octobre 2021, mais figure dans le chiffre de prise de commandes ajusté du troisième trimestre 2021.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €)	9M 2021	9M 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	914,4	809,4	13 %
EBIT récurrent	78,8	61,1	29 %
Marge d'EBIT récurrent	8,6 %	7,5 %	110 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a augmenté de 13 % par rapport à l'exercice précédent, à 914,4 millions d'euros, grâce à la progression des services et de l'activité « Process Technology », notamment des licences, des équipements propriétaires (en particulier pour la production de PBAT, un polymère biodégradable et d'éthylène), de la chimie durable, ainsi que de l'activité « Loading Systems », qui continuent de bénéficier d'une période prolongée de fortes prises de commandes.

L'EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a augmenté de 29 %, pour atteindre 78,8 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 110 points de base par rapport à l'exercice précédent, à 8,6 %, grâce à l'augmentation de l'activité et du chiffre d'affaires généré par Process Technology et les services, et à la croissance des services après-vente pour Loading Systems, notamment les travaux de réparation et de rénovation.

Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2021

(Consultez les communiqués de presse du S1 2021 et du T1 2021 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

Usine de démonstration de Carbios (France)

- Inauguration de l'usine de démonstration pour le recyclage enzymatique du PET de Carbios, où Technip Energies a fourni des services de développement du procédé et d'industrialisation.

Accord de développement conjoint avec Clariant pour la production de pointe d'acrylonitrile (États-Unis)

- L'usine pilote d'acrylonitrile a passé avec succès plusieurs essais de démonstration dans notre laboratoire de Weymouth, à Boston.

Usine d'éthylène de Bora LyondellBasell Petrochemical Co. Ltd. (Chine)

- Garanties de performances de 1 000 kt/an passées avec succès dans l'usine d'éthylène liquide. Technip Energies a fourni la technologie propriétaire et la conception du procédé de l'usine.

Accord-cadre avec la KOC (Koweït)

- Démarrage d'études d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) ; établissement et renforcement des relations à long terme conformément aux dispositions prévues dans l'accord-cadre.

Principaux faits commerciaux du troisième trimestre 2021

Accord exclusif de développement conjoint avec Siemens Energy

- Les sociétés développeront, commercialiseront et licencieront conjointement la technologie Rotating Olefins Cracker (ROC) pour décarboner la production d'oléfines.

Accord de coopération technique avec TotalEnergies

- Dans le cadre de cet accord, les entreprises développeront conjointement des solutions bas-carbone pour la production de GNL et des installations offshore afin d'accélérer la transition énergétique.

Protocole d'entente avec la National Petroleum Construction Company, NPCC

- Une joint-venture sera créée entre les deux sociétés axée sur la transition énergétique aux Émirats arabes unis et dans d'autres pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Accord de coopération avec la State Oil Company of Azerbaijan Republic, SOCAR

- Accord pour étudier les possibilités de développement durable dans les activités offshore d'amont, notamment la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les sociétés évalueront également un projet pilote commun pour la production d'énergie offshore sur une éolienne flottante.

Octobre 2021

Signature d'une alliance stratégique avec TÜV Rheinland

- Cette alliance de cinq ans permettra d'offrir des services de conseil en gestion de projet aux clients des secteurs des infrastructures, de l'énergie, de la chimie et des mines et métaux.

Technip Energies et Shell Catalyst & technologies testent les dernières améliorations de la technologie de capture de CO₂ de Cansolv*

- Des améliorations conjointes de la technologie Cansolv de capture de CO₂ sont en cours de test dans le cadre d'une campagne à l'usine pilote de valorisation énergétique de déchets de Fortum Oslo Varme, en Norvège.

* Cansolv est une marque du groupe Shell.

Corporate et autres éléments

Les coûts corporate au cours des neuf premiers mois de l'exercice, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 26,0 millions d'euros, bénéficiant d'une allocation plus exhaustive aux segments opérationnels. L'année précédente, ce chiffre était de 48,2 millions d'euros. Le compte de résultat combiné des neuf premiers mois de l'exercice 2020 intégrait également l'impact de résultat de change alloué à Technip Energies. Le résultat de change des neuf premiers mois de l'exercice 2021 a été un gain net de 1,8 million d'euros.

Les charges financières nettes, qui s'élèvent à 18,5 millions d'euros, sont essentiellement liées à l'évaluation à la valeur de marché des investissements dans des titres cotés et, dans une moindre mesure, par les charges d'intérêts plus élevées associées au crédit-relais, partiellement compensées par les produits d'intérêts de la trésorerie.

Le taux d'imposition effectif pour les neuf premiers mois de l'exercice s'est établi à 34,1 %.

Les charges non récurrentes s'élèvent à 31,1 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice. Celles-ci sont principalement liées aux coûts de scission, en grande partie engagés au premier trimestre. Les neuf premiers mois de l'exercice 2020 avait bénéficié d'une contribution positive des éléments non récurrents résultant principalement d'un accord favorable sur un litige pour 102,9 millions d'euros, partiellement compensée par des charges directes liées au COVID-19 de 39 millions d'euros.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 82,0 millions d'euros, dont 58,9 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 30 septembre 2021 s'établit à 2,9 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, ce solde s'élevait à 2,2 milliards d'euros.

Le total des capitaux propres investis au 30 septembre 2021 s'élevait à 1,4 milliard d'euros en IFRS ajusté. Cela se compare au total des capitaux propres investis au 31 décembre 2020, qui s'élevait à 1,2 milliard d'euros, après application des dispositions de l'Accord de scission et de distribution tel qu'il est détaillé dans la section 3, Informations relatives au bilan, de la publication de Technip Energies « Mise à jour des résultats financiers de l'exercice 2020 » communiqué de presse du 26 février 2021.

Le flux de trésorerie d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice a atteint 805,6 millions d'euros, bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et de variations de besoins en fonds de roulement notamment liées aux avances des clients et aux paiements des échéances de projets.

Avec des dépenses d'investissement limitées à 27,7 millions d'euros nets, le flux de trésorerie net a atteint 777,9 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

Informations relatives à la liquidité et la notation de crédit

Les liquidités totales de 4,3 milliards d'euros au 30 septembre 2021 comprennent 3,6 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, qui est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation.

Technip Energies conserve sa **notation "BBB/A-2" de qualité investment grade**, confirmée par S&P Global suite à sa scission de TechnipFMC.

Mise à jour pour les actionnaires

Le 29 juillet 2021, TechnipFMC a annoncé la vente de 16 millions d'actions Technip Energies, soit environ 9 % de son capital social émis et en circulation par le biais d'une procédure accélérée de construction d'un livre d'ordres. Suite au placement, TechnipFMC a conservé une participation d'environ 22 % du capital social émis et en circulation de Technip Energies.

Par la suite, le 3 septembre 2021, HAL Investments a conclu un accord avec TechnipFMC plc pour entrer au capital de Technip Energies N.V., à hauteur de 9,9 % (net des actions non émises). HAL Investments a d'abord acquis une participation de 4,9 % dans Technip Energies auprès de TechnipFMC. Le transfert des 5,0 % restants est prévu en octobre 2021. À l'issue de la vente de cette deuxième tranche, TechnipFMC conservera une participation directe d'environ 12,3 % du capital social de Technip Energies.

Clauses de limitation de responsabilité

Le présent communiqué est destiné à des fins d'information uniquement pour les actionnaires de Technip Energies. Ce communiqué de presse contient des informations au sens de l'article 7, paragraphe 1, du règlement européen relatif aux abus de marché. Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans des juridictions qui exigent une revue réglementaire préalable et une autorisation pour distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la Section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la Section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Les déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimer », « s'attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant le développement et les conditions d'activité futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont établies, il ne peut être garanti que le développement futur affectant Technip Energies sera celui que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont importants ou indépendants de la volonté de Technip Energies) et des hypothèses pouvant impliquer que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus qui pourraient entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de Technip Energies présentés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, qui comprennent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le Formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives relativement à de nouvelles informations ou des événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

ANNEXE

Base de préparation

Les comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 comprennent des informations comparatives (pour l'exercice 2020) extraites des comptes combinés de Technip Energies.

Les informations relatives à ces deux périodes constituent les états financiers consolidés du Groupe Technip Energies au 30 septembre 2021.

Remarque : les données financières du troisième trimestre peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des données financières trimestrielles publiées pour le premier et le deuxième trimestre, dans la mesure où le troisième trimestre est basé sur la conversion depuis le début de l'année des monnaies fonctionnelles vers la monnaie de présentation des états financiers.

ANNEXE 1.0: COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – NEUF MOIS

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	9M 21	9M 20	9M 21	9M 20	9M 21	9M 20	9M 21	9M 20
Chiffre d'affaires ajusté	3 995,5	3 605,1	914,4	809,4	—	—	4 909,9	4 414,5
EBIT récurrent ajusté	254,7	233,6	78,8	61,1	(26,0)	(48,2)	307,5	246,4
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(1,9)	37,6	(1,4)	(15,1)	(27,7)	(16,1)	(31,1)	6,5
EBIT	252,8	271,3	77,3	46,0	(53,7)	(64,3)	276,5	253,0
Produits financiers							9,8	12,6
Charges financières							(28,4)	(32,0)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat							257,9	233,6
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat							(87,8)	(78,8)
Résultat net (perte)							170,1	154,8
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(10,4)	(8,5)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies							159,7	146,3

ANNEXE 1.1: COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – TROISIÈME TRIMESTRE

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	T3 21	T3 20	T3 21	T3 20	T3 21	T3 20	T3 21	T3 20
Chiffre d'affaires ajusté	1 372,8	1 152,7	293,9	250,7	—	—	1 666,7	1 403,4
EBIT récurrent ajusté	87,3	51,6	24,0	17,3	(8,4)	13,5	103,0	82,4
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	0,2	(35,3)	(0,7)	(6,2)	0,1	13,2	(0,5)	(28,2)
EBIT	87,5	16,3	23,3	11,1	(8,3)	26,7	102,5	54,2
Produits financiers							(2,7)	3,1
Charges financières							(3,8)	(21,7)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat							96,0	35,6
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat							(33,2)	(13,4)
Résultat net (perte)							62,8	22,2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(3,5)	(3,8)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies							59,3	18,4

ANNEXE 1.2: COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – NEUF MOIS 2021

(En millions €)	9M 21 IFRS	Ajustements	9M 21 Ajusté
Chiffre d'affaires	4 750,0	159,9	4 909,9
Charges et coûts :			
Coût des ventes	(4 074,5)	(282,6)	(4 357,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(223,8)	—	(223,8)
Frais de recherche et développement	(25,4)	—	(25,4)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(31,1)	—	(31,1)
Total des coûts et charges	(4 354,7)	(282,6)	(4 637,4)
Autres produits (charges), nets	10,6	(4,7)	5,9
Revenus des sociétés mises en équivalence	19,8	(21,8)	(2,0)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	425,6	(149,1)	276,5
Produits financiers	9,7	0,1	9,8
Charges financières	(165,0)	136,6	(28,4)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	270,4	(12,5)	257,9
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(92,0)	4,2	(87,8)
Résultat net (perte)	178,3	(8,2)	170,1
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(10,4)	—	(10,4)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	167,9	(8,2)	159,7

ANNEXE 1.3: COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF MOIS 2020

(En millions €)	9M 20 IFRS	Ajustements	9M 20 Ajusté
Chiffre d'affaires	4 219,4	195,1	4 414,5
Charges et coûts :			
Coût des ventes	(3 443,6)	(316,5)	(3 760,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(281,3)	(8,4)	(289,7)
Frais de recherche et développement	(32,9)	—	(32,9)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(78,2)	—	(78,2)
Total des coûts et charges	(3 836,0)	(324,9)	(4 160,9)
Autres produits (charges), nets	1,2	(1,2)	—
Revenus des sociétés mises en équivalence	5,3	(5,9)	(0,6)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	389,9	(136,9)	253,0
Produits financiers	16,9	(4,3)	12,6
Charges financières	(164,1)	132,1	(32,0)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	242,7	(9,1)	233,6
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(84,4)	5,6	(78,8)
Résultat net (perte)	158,3	(3,5)	154,8
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8,5)	—	(8,5)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	149,8	(3,5)	146,3

ANNEXE 1.4: COMPTE DE RÉSULTAT RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE 2021

(En millions €)	T3 21 IFRS	Ajustements	T3 21 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 631,9	34,8	1 666,7
Charges et coûts :			
Coût des ventes	(1 409,0)	(75,7)	(1 484,7)
Frais de vente, généraux et administratifs	(74,6)	—	(74,6)
Frais de recherche et développement	(7,9)	—	(7,9)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(0,5)	—	(0,5)
Total des coûts et charges	(1 492,1)	(75,7)	(1 567,7)
Autres produits (charges), nets	6,1	(2,1)	4,0
Revenus des sociétés mises en équivalence	15,9	(16,3)	(0,4)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	161,8	(59,3)	102,5
Produits financiers	(2,9)	0,2	(2,7)
Charges financières	(68,6)	64,8	(3,8)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	90,3	5,7	96,0
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(31,3)	(1,9)	(33,2)
Résultat net (perte)	58,9	3,9	62,8
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,5)	—	(3,5)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	55,5	3,8	59,3

ANNEXE 1.5: COMPTE DE RÉSULTAT RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE 2020

(En millions €)	T3 20 IFRS	Ajustements	T3 20 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 390,0	13,4	1 403,4
Charges et coûts :			
Coût des ventes	(1 152,8)	(93,4)	(1 246,2)
Frais de vente, généraux et administratifs	(76,3)	—	(76,3)
Frais de recherche et développement	(12,5)	—	(12,5)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(42,4)	—	(42,4)
Total des coûts et charges	(1 284,0)	(93,4)	(1 377,4)
Autres produits (charges), nets	25,0	4,0	29,0
Revenus des sociétés mises en équivalence	0,3	(1,1)	(0,8)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	131,3	(77,1)	54,2
Produits financiers	3,4	(0,3)	3,1
Charges financières	(75,5)	53,8	(21,7)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	59,2	(23,6)	35,6
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(15,8)	2,4	(13,4)
Résultat net (perte)	43,4	(21,2)	22,2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,8)	—	(3,8)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	39,6	(21,2)	18,4

ANNEXE 2.0: ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉS

(En millions €)	9M 21	Exercice 20
Placements dans des sociétés mises en équivalence	28,2	37,3
Immobilisations corporelles nettes	115,8	96,1
Droit d'utilisation	265,0	182,6
Goodwill	2 062,9	2 047,8
Autres actifs non courants	285,5	279,2
Total des actifs non courants	2 757,4	2 643,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 598,4	3 064,4
Créances commerciales, nettes	1 133,7	1 069,3
Actifs contractuels	305,7	285,8
Autres actifs courants	642,0	743,0
Total des actifs courants	5 679,8	5 162,5
Actif total	8 437,2	7 805,5
Total des capitaux propres investis	1 419,6	1 800,5
Dette à long terme, moins la part courante	594,4	—
Passif locatif - Opérationnel non courant	250,3	201,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	130,6	124,2
Autres passifs non courants	126,1	82,7
Total des passifs non courants	1 101,4	407,9
Dette à court terme	87,0	402,3
Passif locatif - Opérationnel courant	59,2	41,5
Dettes fournisseurs	1 733,6	1 501,6
Passifs sur contrats	3 355,9	2 941,6
Autres passifs courants	680,5	710,0
Total des passifs courants	5 916,2	5 597,1
Total du passif	7 017,6	6 005,0
Total des capitaux propres investis et des passifs	8 437,2	7 805,5

¹ La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 3,6 milliards d'euros au 30 septembre 2021. Cela se compare à la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, de 2,9 milliards d'euros. Le total des capitaux propres investis au 30 juin 2021 s'élevait à 1,4 milliard d'euros en IFRS ajustée. Cela se compare au total des capitaux propres investis au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, de 1,2 milliard d'euros. L'Accord de scission et de distribution a été détaillé dans la section 3, Informations relatives au bilan, de la publication de Technip Energies « Mise à jour des résultats financiers de l'exercice 2020 » du 26 février 2021.

ANNEXE 2.1: ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	9M 21 IFRS	Ajustements	9M 21 Ajusté
Placements dans des sociétés mises en équivalence	60,4	(32,2)	28,2
Immobilisations corporelles nettes	115,6	0,2	115,8
Droit d'utilisation	264,0	1,0	265,0
Goodwill	2 062,9	—	2 062,9
Autres actifs non courants	319,9	(34,4)	285,5
Total des actifs non courants	2 822,8	(65,4)	2 757,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 532,7	65,7	3 598,4
Créances commerciales, nettes	1 118,7	15,0	1 133,7
Actifs contractuels	304,8	0,9	305,7
Autres actifs courants	502,2	139,8	642,0
Total des actifs courants	5 458,4	221,4	5 679,8
Actif total	8 281,2	156,0	8 437,2
Total des capitaux propres investis	1 449,6	(30,0)	1 419,6
Dette à long terme, moins la part courante	594,4	—	594,4
Passif locatif - Opérationnel non courant	249,5	0,8	250,3
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	130,6	—	130,6
Autres passifs non courants	154,0	(27,9)	126,1
Total des passifs non courants	1 128,5	(27,1)	1 101,4
Dette à court terme	87,0	—	87,0
Passif locatif - Opérationnel courant	58,9	0,4	59,2
Dettes fournisseurs	1 533,2	200,4	1 733,6
Passifs sur contrats	3 224,2	131,7	3 355,9
Autres passifs courants	799,7	(119,2)	680,5
Total des passifs courants	5 703,1	213,1	5 916,2
Total du passif	6 831,5	186,1	7 017,6
Total des capitaux propres investis et des passifs	8 281,2	156,0	8 437,2

ANNEXE 2.2: ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	Exercice 20 IFRS	Ajustements	Exercice 20 Ajusté
Placements dans des sociétés mises en équivalence	39,8	(2,5)	37,3
Immobilisations corporelles nettes	95,5	0,6	96,1
Droit d'utilisation	184,5	(1,9)	182,6
Goodwill	2 047,8	—	2 047,8
Autres actifs non courants	322,3	(43,1)	279,2
Total des actifs non courants	2 689,9	(46,8)	2 643,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Créances commerciales, nettes	1 059,1	10,2	1 069,3
Actifs contractuels	271,8	14,0	285,8
Autres actifs courants	663,4	79,6	743,0
Total des actifs courants	5 184,0	(21,5)	5 162,5
Actif total	7 873,9	(68,4)	7 805,5
Total des capitaux propres investis	1 825,8	(25,3)	1 800,5
Dette à long terme, moins la part courante	—	—	—
Passif locatif - Opérationnel non courant	202,3	(1,3)	201,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	124,2	—	124,2
Autres passifs non courants	167,5	(84,8)	82,7
Total des passifs non courants	494,0	(86,1)	407,9
Dette à court terme	402,4	(0,1)	402,3
Passif locatif - Opérationnel courant	42,0	(0,5)	41,5
Dettes fournisseurs	1 259,4	242,2	1 501,6
Passifs sur contrats	3 025,4	(83,8)	2 941,6
Autres passifs courants	824,9	(114,9)	710,0
Total des passifs courants	5 554,1	43,0	5 597,1
Total du passif	6 048,1	(43,1)	6 005,0
Total des capitaux propres investis et des passifs	7 873,9	(68,4)	7 805,5

ANNEXE 3.0: ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 21	9M 20
Résultat net	170,1	154,8
Allocation corporate	—	267,3
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	635,5	520,1
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	805,6	942,2
Dépenses d'investissement	(27,8)	(20,9)
Produits des cessions d'actifs	0,1	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	(1,9)	0,4
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(29,6)	(20,1)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	274,2	(228,6)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	—	—
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(532,9)	(874,2)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(32,4)	(48,2)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(291,1)	(1 151,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	49,0	108,9
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	534,0	(120,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 064,4	3 053,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 598,4	2 933,0

ANNEXE 3.1: ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	9M 21 IFRS	Ajustements	9M 21 Ajusté
Résultat net	178,3	(8,2)	170,1
Allocation corporate	—	—	—
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	627,5	8,0	635,5
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	805,8	(0,2)	805,6
Dépenses d'investissement	(27,6)	(0,1)	(27,8)
Produits des cessions d'actifs	0,1	—	0,1
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	(3,6)	1,7	(1,9)
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(31,2)	1,6	(29,6)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	274,2	—	274,2
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(202,6)	202,6	—
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(532,9)	—	(532,9)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(32,3)	(0,1)	(32,4)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(493,6)	202,5	(291,1)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	61,9	(12,9)	49,0
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	343,0	191,0	534,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 532,7	65,7	3 598,4

ANNEXE 3.2: ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	9M 20 IFRS	Ajustements	9M 20 Ajusté
Résultat net	158,3	(3,5)	154,8
Allocation corporate	267,3	—	267,3
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	329,5	190,6	520,1
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	755,1	187,1	942,2
Dépenses d'investissement	(20,9)	—	(20,9)
Produits des cessions d'actifs	0,4	—	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	0,8	(0,4)	0,4
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(19,7)	(0,4)	(20,1)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(228,6)	—	(228,6)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(120,5)	120,5	—
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(874,2)	—	(874,2)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(48,2)	—	(48,2)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(1 271,5)	120,5	(1 151,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	90,5	18,4	108,9
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(445,6)	325,6	(120,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 563,6	(510,6)	3 053,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 118,0	(185,0)	2 933,0

ANNEXE 4.0: INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – NEUF MOIS

(En millions €)	9M 21	% du chiffre d'affaires	9M 20	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	4 909,9		4 414,5	
Coût des ventes	(4 357,1)	88,7 %	(3 760,1)	85,2 %
Marge brute ajustée	552,8	11,3 %	654,4	14,8 %
EBITDA récurrent ajusté	389,5	7,9 %	320,5	7,3 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(82,0)		(74,1)	
EBITDA récurrent ajusté	307,5	6,3 %	246,4	5,6 %
Résultat exceptionnel	(31,1)		6,5	
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	276,5	5,6 %	253,0	5,7 %
Produits et charges financiers	(18,5)		(19,4)	
Bénéfice ajusté avant impôts	257,9	5,3 %	233,6	5,3 %
Impôt sur le résultat	(87,8)		(78,8)	
Résultat net ajusté	170,1	3,5 %	154,8	3,5 %

ANNEXE 4.1: INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE

(En millions €)	T3 21	% du chiffre d'affaires	T3 20	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 666,7		1 403,4	
Coût des ventes	(1 484,7)	89,1 %	(1 246,2)	88,8 %
Marge brute ajustée	182,0	10,9 %	157,2	11,2 %
EBITDA récurrent ajusté	129,0	7,7 %	104,5	7,4 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(25,9)		(22,2)	
EBITDA récurrent ajusté	103,0	6,2 %	82,4	5,9 %
Résultat exceptionnel	(0,5)		(28,2)	
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	102,5	6,2 %	54,2	3,9 %
Produits et charges financiers	(6,5)		(18,6)	
Bénéfice ajusté avant impôts	96,0	5,8 %	35,6	2,5 %
Impôt sur le résultat	(33,2)		(13,4)	
Résultat net ajusté	62,8	3,8 %	22,2	1,6 %

ANNEXE 5.0: RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS– NEUF MOIS

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	9M 21	9M 20	9M 21	9M 20	9M 21	9M 20	9M 21	9M 20
Chiffre d'affaires	3 995,5	3 605,1	914,4	809,4	—	—	4 909,9	4 414,5
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat							276,5	253,0
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							27,7	12,2
Charges de restructuration							3,3	33,5
Coûts liés à la COVID-19							—	39,1
Autres (produits)/charges exceptionnels							—	(91,3)
EBIT récurrent ajusté	254,7	233,6	78,8	61,1	(26,0)	(48,2)	307,5	246,4
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,4 %	6,5 %	8,6 %	7,5 %	— %	— %	6,3 %	5,6 %
Dotation aux amortissements ajustée							82,0	74,1
EBITDA récurrent ajusté							389,5	320,5
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							7,9 %	7,3 %

ANNEXE 5.1: RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS– TROISIÈME TRIMESTRE

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	T3 21	T3 20	T3 21	T3 20	T3 21	T3 20	T3 21	T3 20
Chiffre d'affaires	1 372,8	1 152,7	293,9	250,7	—	—	1 666,7	1 403,4
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat							102,5	54,2
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							(0,1)	—
Charges de restructuration							0,5	21,9
Coûts liés à la COVID-19							—	13,0
Autres (produits)/charges exceptionnels							—	(6,7)
EBIT récurrent ajusté	87,3	51,6	24,0	17,3	(8,4)	13,5	103,0	82,4
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,4 %	4,5 %	8,2 %	6,9 %	— %	— %	6,2 %	5,9 %
Dotation aux amortissements ajustée							25,9	22,2
EBITDA récurrent ajusté							129,0	104,5
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							7,7 %	7,4 %

ANNEXE 6.0: CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	9M 21 IFRS	Ajustements	9M 21 Ajusté
Livraison de projets	14 539,6	802,4	15 342,0
Technologie, produits et services	1 122,2	—	1 122,2
Total	15 661,8		16 464,2

ANNEXE 7.0: PRISES DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	9M 21 IFRS	Ajustements	9M 21 Ajusté
Livraison de projets	7 828,4	(350,1)	7 478,3
Technologie, produits et services	925,8	—	925,8
Total	8 754,1		8 404,1

ANNEXE 8.0: JOINT-VENTURE YAMAL LNG

(En millions €)	9M 21	Exercice 20
Passifs sur contrats - quote-part proportionnelle	203,3	345,0

(En millions €)	9M 21	9M 20
Trésorerie provenant des (requis par les) activités d'exploitation – quote-part proportionnelle	(19,0)	(29,9)

ANNEXE 9.0: Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières ajustées suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Chiffre d'affaires ajusté** : Le Chiffre d'affaires ajusté représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle du chiffre d'affaires de la joint-venture de la Société provenant des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, Yamal LNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 %, celui de la joint-venture Rovuma à 33,3 % et celui de Nova Energies à 50 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires de ses joint-venture provenant des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **EBIT récurrent ajusté** : L'EBIT récurrent ajusté représente le résultat avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat, comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté pour refléter ligne par ligne leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (en appliquant la méthode décrite dans la section Chiffre d'affaires ajusté) et retraité pour les éléments suivants, qui sont considérés comme exceptionnels : (i) les dépenses de restructuration, (ii) les coûts de scission associés à l'opération de scission et (iii) les frais de litiges importants survenus en dehors du cours de l'activité. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou bénéfices de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et la direction par des éléments exclus.
- **EBITDA récurrent ajusté** : L'EBITDA récurrent ajusté correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que détaillé ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société.

- **Trésorerie (dette) nette ajustée** : La trésorerie (dette) nette ajustée reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme et les prêts dus au/par le Groupe TechnipFMC), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section Chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cette IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la dette nette ajustée (si elle est débitrice), ou la trésorerie nette ajustée (si elle est créditrice) est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé en fonction de la valeur estimée des ventes de commandes de clients confirmées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Prise de commandes ajustée** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte par le rapport. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retirent la part des prises de commandes attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.